

SALLES-ARBUISSONNAS EN BEAUJOLAIS (Rhône)

CONSEIL MUNICIPAL REUNION DU 2 DECEMBRE 2014

Présents : **LONGEFAY Marie-Claude - BOUCAUD Franck – CHEVALIER Jean-Pierre –MEY Karine - DESSEIGNE Alain— VAURAZ Christophe – GUILLARME Grégory – MATHON Christophe — RUET Raymond – PELLETIER Franck –**

– - LALLEMENT Annette

Excusé(s) : **- CHEVILLON Yannick – KOOMEN Chantal - DUBRESSON Nathalie– GUYOT Florence**

Absent(s) :

Démissions :

- *Mme GUYOT Florence a donné procuration à Mme Anette LALLEMENT -*

AGRANDISSEMENT CANTINE & LOGEMENT :

Les travaux arrivent à leur terme. Seules quelques petites retouches sont à terminer. Dernière réunion de chantier, vendredi 5 décembre à 14h.

Les salles de cantine seront opérationnelles pour ce jeudi 4 décembre. Le déménagement de la garderie aura lieu vendredi 5 décembre. La garderie retrouvera ses locaux le lundi 8 décembre. Une vingtaine de personnes ont visité ce bâtiment lors de la porte ouverte le vendredi 7 novembre.

VOIRIE :

Les travaux « Rue de la Croix-Rousse » sont en cours. Au niveau de la « Rue du 8 mai », des plots temporaires ont été installés afin de voir quels moyens pourraient être envisagés pour faire ralentir les véhicules. Ce dossier est toujours au stade de projet et demande encore de la réflexion.

Pour les travaux 2015, il est prévu des travaux au Tang, au Cellier, à La Laveuse et « Rue du Breuil » (purge vers le stop).

Le conseil municipal doit se prononcer quant à sa position par rapport à la compétence « Voirie » pour les voiries communales, les routes départementales (en agglomération) et les places-parkings publics de la commune au sein de l'agglomération « Villefranche-Beaujolais ».

Ce sujet avait déjà été évoqué lors des précédents conseils mais beaucoup de questions étaient sans réponse. Après renseignements auprès des services de l'agglomération, des élus responsables de voirie, le Conseil décide de :

- Le transfert intégral vers la CAVBS tant pour les voies communales, que pour les routes départementales situées en partie agglomérée de la commune et les places-parkings publics.

LOGEMENT CANTINE :

Mme le Maire informe le conseil des différentes candidatures pour la location au dessus de la cantine.

Le Conseil décide d'attribuer cette location à Mme VERCHER, à compter du 20 décembre 2014

Le prix de cette location (fixé lors du conseil du 4/11/2014) est de 590 € + 10 € (charges) / mois, pour une surface de 75,33 m².

SUBVENTION :

Bonne nouvelle !!! Accord, en date du 18 novembre 2014, du FISAC (ministère de l'économie et de l'industrie) pour l'attribution d'une subvention de 50 000,00 € pour les travaux de la BENOITE. Cette subvention avait été demandée en juillet 2011 !!! Cet argent nous sera versé dans 3 à 6 mois.

FINANCES :

Délibération pour rectification d'écritures comptables suite à la vente de la maison MATHON en février 2014.

LOCATION PRE DU BREUIL :

Révision loyer du pré du Breuil à Mr RUET Laurent. 361,88 € pour la période du 11/11/2014 au 10/11/2015, pour une surface de 2ha53a06ca.

ANIMATIONS :

a) Concert Rhône en Scène :

Ce concert a eu lieu le 15 novembre dernier, avec le groupe SKARAPHONE, et était d'une grande qualité. Par contre, très peu de spectateurs. (43 adultes et 4 enfants). Comme il avait été décidé, 47 € est reversé au Téléthon (1 € par entrée).

b) Beujolais Nouveau - Musée :

Première expérience satisfaisante pour cette rencontre entre la culture et la dégustation du Beaujolais Nouveau. Cette manifestation était organisée par l'Agglo et gérée par la commission culture.

c) Label « Vignobles et Découvertes » :

Le musée s'est vu attribuer ce label par le ministère du Tourisme, pour une durée de 3 ans. Ce label a une vocation touristique et viticole, proposant une offre de produits touristiques (hébergement, restauration, visite de caves, musées, dégustation). Le Pôle œnologique de VAUX EN BEAUJOLAIS bénéficie également de ce label. Ce dossier est également géré par l'agglo.

d) Téléthon :

Marche aux flambeaux avec les Illuminés ce samedi 6 décembre.

e) Musée :

Durant la période de fermeture du musée (1/12/14 au 31/3/2015), Annette LALLEMENT ouvrira le cloître uniquement le week-end (10h-17h).

OUVERTURE EGLISE DE SALLES :

Mme PUTIGNY était chargée, à titre bénévole, de s'occuper d'ouvrir chaque jour l'église ainsi que pour les baptêmes, mariages, funérailles. Nous la remercions pour son aide. Elle souhaite garder uniquement l'ouverture quotidienne de l'église.

Un groupe de bénévoles a donc été constitué. Mme Marie-Claude THEVENET (responsable) avec l'aide de Mr et Mme RICHARD, Mr et Mme DELMOTTE et Mme BECK, se chargent de s'occuper de l'église lors des cérémonies.

CENTRE DE LOISIRS « BLACE-SALLES-ARBUISSONNAS-ST JULIEN » :

Grégory GUILLARME et Nathalie DUBRESSON représentent la commune dans le groupe de travail qui a été constitué avec l'association des familles et les 2 autres communes, pour la poursuite du Centre de Loisirs. Le Contrat Enfance Jeunesse sera reconduit. La commune de BLACE en étant le signataire principal.

ECOLE :

a) Conseil d'école du 10/11 :

A compter du mois de janvier 2015, 99 élèves fréquenteront notre école. Au niveau des TAP, les enseignants trouvent que les enfants sont plus réceptifs en cours les matinées. Par contre, les enfants sont plus fatigués quand ils rentrent dans leur famille.

Une question s'est posée : Faut-il reconduire ces TAP pour les enfants de maternelle ? Beaucoup de fatigue et les enfants sont un peu perdus, compte tenu du changement d'intervenants

53 élèves (CE et CM) partiront en classe verte, du 18 au 22 mai dans le Vercors.

b) Sport LE PERREON :

Comme les années précédentes, 44 élèves se rendront, au PERREON pour une séance de sport à la salle polyvalente, pendant la période hivernale (16 janvier au 27 mars 2015, le vendredi matin). Le prix par séance s'élève à 147 € (transport car) et 16 € (location salle).

TAXI :

Mr BAZIN de BLACE a fait une demande pour s'installer en tant que taxi sur la commune. Le conseil n'est pas opposé à cette installation et fera une demande en Préfecture. Une place de stationnement lui sera attribuée sur le parking de la Voûte. L'autorisation dépend de la Préfecture.

MICRO-CRECHE :

Mmes GASSA et CHAMARD ont fait une demande en mairie pour la création d'une micro-crèche sur notre commune. Elles demandent si la commune possède un local et de les aider dans ce projet.

Le conseil trouve cette initiative très bonne mais précise

- que la commune n'a plus la compétence « Petite Enfance ». Cette compétence étant détenue par l'agglomération.
- qu'aucun bâtiment communal n'est disponible
- que la commune ne peut aider financièrement un projet d'ordre privé.

Il est conseillé à Mmes GASSA et CHAMARD de rencontrer la responsable « Petite Enfance » à l'agglomération.

ASSISTANCE JURIDIQUE :

Renouvellement du contrat de l'assistance juridique du Centre de Gestion pour un montant annuel de 678,00 €

LA BENOITE :

En complément de l'article paru dans le précédent compte-rendu du conseil municipal, Mme le Maire précise que la rencontre régulière, entre les exploitants et la municipalité s'est déroulée comme cela est prévu dans le cadre de la convention.

APPELATION RUES :

Le projet se finalise. Encore quelques petits détails à apporter.

VŒUX DU MAIRE :

Vendredi 9 janvier à 18h30 (salle du breuil)

PROCHAINES REUNIONS : **Mardi 6 janvier 2015 à 19h00**